



International Labour Office
Bureau international du Travail
Oficina Internacional del Trabajo

Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22

International Labour Office
Bureau international du Travail
Oficina Internacional del Trabajo

Tél. direct:
Fax direct:
E-mail:

Réf.: RC 159-13-100
Votre réf.:

1 juin 2015

Treizième Réunion régionale africaine Addis-Abeba, Ethiopie, 30 novembre - 3 décembre 2015

«Politesse»,

J'ai l'honneur de vous informer que la *treizième Réunion régionale africaine* de l'Organisation internationale du Travail se tiendra à Addis-Abeba, Ethiopie, au Centre de Conférences des Nations Unies situé dans l'enceinte de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, du lundi 30 novembre au jeudi 3 décembre 2015. Le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Ethiopie accueille généreusement cette réunion régionale de l'OIT à laquelle j'ai le plaisir d'inviter votre pays à se faire représenter par une délégation tripartite.

Tous les quatre ans, la Réunion régionale africaine rassemble les acteurs politiques, économiques et sociaux des pays de la région. Cette treizième Réunion mettra plus particulièrement l'accent sur la nécessité de promouvoir une croissance inclusive et riche en emplois grâce au travail décent en Afrique. L'ordre du jour proposé pour la réunion est de débattre de la vision stratégique de l'OIT sur ce continent et de procéder à un dernier examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de « l'Agenda du travail décent en Afrique 2007-2015 » sur la base du rapport du Directeur général intitulé « Vers un développement inclusif et durable en Afrique grâce au travail décent ». Ce document sera publié en français, anglais et arabe.

Le *Règlement pour les réunions régionales (2008)* qui est accessible sur le site Web de la réunion (www.ilo.org/afm2015) régira les pouvoirs, fonctions et procédures de la *treizième Réunion régionale africaine*. Votre attention est attirée plus particulièrement sur les articles 1 et 9 du *Règlement* qui portent respectivement sur la composition tripartite des délégations et sur la présentation des pouvoirs. Le formulaire de présentation des pouvoirs qui peut également être téléchargé sur le site Web devra être complété et renvoyé au bureau du Conseiller juridique au Bureau international du Travail à Genève, le **lundi 2 novembre 2015 au plus tard**.

J'invite une nouvelle fois les gouvernements des Etats Membres de l'OIT ainsi que les organisations nationales d'employeurs et de travailleurs à redoubler d'efforts pour garantir que leurs délégations comportent **30 pour cent** de femmes au moins, l'objectif à terme étant la parité.

Tous les renseignements concernant cette réunion, notamment le programme provisoire, vous seront envoyés ultérieurement. Dans l'intervalle, une Note d'information et une liste des hôtels avec lesquels des tarifs spéciaux ont été négociés seront bientôt disponibles sur le site Web de la réunion qui sera actualisé régulièrement. Pour toute question relative à la réunion régionale, vous pouvez également envoyer un courrier électronique à : afrm2015@ilo.org.

La *treizième Réunion régionale africaine* aura la tâche cruciale de formuler le programme de l'OIT dans la région pour les années à venir. La participation active de nos Etats Membres de la région nous permettra de fixer ensemble les grandes orientations de notre action.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir à Addis-Abeba à l'occasion de cette importante réunion, je vous prie d'agréer, «Politesse», l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Guy Ryder
Directeur général